

**Compte-rendu du conseil de quartier « Gayant / fbg de Paris »
Mardi 28 mars 2023 – 18h30/20h45 – Mairie annexe du fbg de Paris**

Etaient présents :

- Mme Marie DELATTRE, adjointe au Maire, en charge des quartiers « Dorignies », « Gayant/fbg de Paris » et des relations avec les sénior.e.s et assistant.e.s maternel.le.s

Collège habitants :

- Mme Michèle BASTIN
- Mme Chantal BRISSEZ
- Mme Caroline HERGAULT
- M. Farid NACER
- Mme Corinne ROBACZEWSKI
- Mme Sandrine SZCZESNIAK

Collège associations :

- M. Christophe LOURME, Centre social résidence Gayant
- Mme Maggy LUC, Parlez-moi de Mia

Collège économiques :

- M. Denis VOINOT, Formations juridiques
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative

Etaient également présents :

- M. Mohamed KHERAKI, adjoint au maire en charge du logement, des affaires sociales et de l'habitat
- Mme Corine SOUDANT, responsable du service logement – CCAS de Douai

Etaient excusés :

- Mme Salima BOUKENTAR, conseillère municipale en charge du logement, des centres de loisirs et du quartier «Gayant/fbg de Paris »
- Mme Nadia AIDAOUI
- M. Rémy PARMENTIER
- M. Bruno BERLEMONT, Pharmacie Berlemont
- M. Samir BOUCHABOUN, Aux délices de Gayant

Etaient absents :

- M. Franck WILHELM
- M. Yvon MONCHECOURT

Mme DELATTRE souhaite la bienvenue aux membres du conseil de quartier. Elle s'étonne de la présence d'une personne qui ne fait pas partie du conseil de quartier. Certains membres estiment qu'elle a le droit de rester.

Mme CAPELLE rappelle la charte de fonctionnement qui précise que les réunions des conseils de quartier sont privées et que seules les assemblées générales sont ouvertes au public.

Mme DELATTRE accepte la présence de cette personne qui s'engage à ne pas s'exprimer durant cette rencontre.

Mme DELATTRE remercie son collègue, M. KHERAKI, d'avoir répondu à son invitation. Elle informe avoir sollicité également Mme GHESQUIERE, responsable de territoire chez Norévie. *A l'issue de la réunion, Mme DELATTRE a appris que Mme GHESQUIERE était souffrante.*

Mme DELATTRE propose de démarrer la réunion selon l'ordre du jour établi.

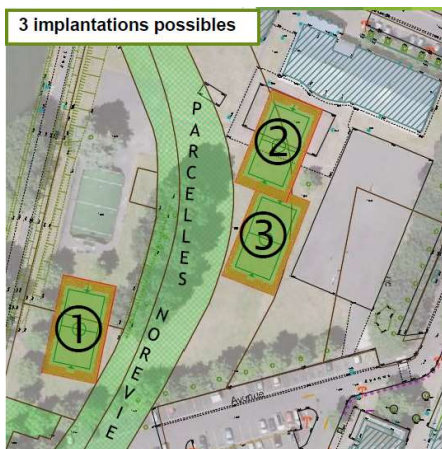
I – AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC – RÉSIDENCE GAYANT – ANNEE 2023 :

Mme DELATTRE revient sur la consultation publique sur l'aménagement de l'espace public qui a débuté en novembre 2021 lors d'une réunion publique.

Elle rappelle que suite à cette consultation, différentes demandes ont été recensées. La programmation a été la suivante :

- Réalisations - Année 2022 :
 - o sécurisation des abords des écoles (150.000 €)
 - o installation d'équipements ludiques et sportifs (106.000 € dont 50 % de dotation de l'Etat)
- Programmation – Année 2023 :
 - o Installation d'un 2nd plateau sportif de proximité (PSP)
- Programmation – Année 2024 :
 - o Réalisation de la cour oasis à l'école Robert Mohen – travail mené en lien avec le projet d'école.
- Programmation 2024-2025 :
 - o Ralentisseurs et sécurisation des passages piétons, blocage des 2 roues
 - o Création d'aires de pique-nique
 - o Aménagement du terrain de football
 - o Extension de l'aire de jeux
 - o Installation de tables de ping-pong
 - o Création de parcours sportifs
 - o ...

A la demande du service jardins-cadre de vie, Mme DELATTRE demande aux membres du conseil de quartier de se positionner sur l'implantation du PSP (plateau sportif de proximité). Pour les aider dans la réflexion, 3 propositions sont faites par le service. Elles sont présentées aux membres.



Une discussion s'engage entre les membres sur les 3 implantations possibles, les inconvénients et les avantages de chacune.

Il en ressort un positionnement des membres présents sur la 2nde proposition avec un souhait, si cela est réalisable, de mettre ce terrain dans l'autre sens.

Cette proposition permet une utilisation du terrain de boules (non utilisé actuellement), de bénéficier de l'installation électrique déjà en place).

La 1^{ère} implantation proposée n'est pas retenue en raison du bruit que ce plateau va engendrer à proximité du bâtiment Mimosas.

La 3^{ème} implantation risque de gêner la vie du quartier car c'est notamment sur cet espace que se déroulent différentes animations comme la fête du quartier.

5) Fête de quartier de la résidence Gayant :

Mme DELATTRE informe que la fête de quartier de la résidence Gayant, porté par le groupe initiatives habitants, en partenariat avec le centre social et les associations du quartier se déroulera le 17 juin 2023, de 12h à 19h, derrière le centre social.

6) Braderie au faubourg de Paris :

Un membre du conseil de quartier annonce qu'une braderie est en cours d'organisation au faubourg de Paris dans le secteur de la place Gauthier pour le 14 mai 2023.

Mme CAPELLE précise que depuis janvier 2023, toute demande d'organisation d'événements doit se faire par le biais du document unique sur le site de la ville. Le délai pour le dépôt des demandes est de 3 mois avant la date prévue pour l'événement.

IV – PROGRAMMATION D'UNE DÉAMBULATION

Mme DELATTRE souhaite organiser une déambulation dans le secteur du faubourg de Paris.

Elle rappelle que les déambulations se font avec M. le Maire et que le parcours est établi par les membres du conseil de quartier. Ce parcours n'est pas annoncé en amont, ni à M. Le Maire ni aux services techniques de la ville.

Les membres du conseil de quartier valident cette proposition, ils définissent le parcours. La période souhaitée est entre mai et juin (sauf du 23 mai au 12 juin).

L'ordre du jour étant épuisé, Mme DELATTRE remercie l'ensemble des personnes présentes. La réunion se termine à 20h45.